

Une nouvelle place va être créée en 2024

La municipalité a présenté ses vœux le 13 janvier à la salle des fêtes. La cérémonie a débuté par la mise à l'honneur de Sébastien Morey qui a remporté la médaille d'or du meilleur apprenti de France en métallerie.

Étudiant aux ateliers d'apprentissage de La Giraudière, l'adolescent n'a pas compté ses heures. Il lui en a fallu plus de 300 pour réaliser une pièce dans le respect d'un cahier des charges bien défini. La maire, Catherine Lotte, a tenu à le féliciter et à le mettre en avant pour son travail et sa persévérance.

Un projet de jumelage

Ensuite, l'édile a laissé place aux bénévoles des associations pour présenter leurs projets et leurs prochaines manifestations. Le conseil municipal d'enfants est également intervenu, accompagné de sa marraine, en décrivant ses objectifs.



CÉRÉMONIE. Lors de l'intervention du conseil municipal d'enfants. PHOTO ALEXIS FOURNIER

Ensuite, Catherine Lotte a pu démarrer son discours en présentant les membres de son conseil municipal et en les remerciant pour leur engagement ainsi que le personnel communal. Elle a souhaité la bienvenue aux 13 bébés (huit garçons et cinq filles) ainsi qu'aux nouveaux arrivants.

Elle a présenté le bilan

avec les contraventions dressées par le policier municipal, l'environnement avec la plantation d'arbres en fin d'année et le chantier phare de la restauration écologique de la Brévenne dans le secteur de La Giraudière mené par le SYRIBT (Syndicat de rivières Brévenne Turdine). Les travaux dé-

marrés en juin 2023 touchent à leur fin.

Ensuite, elle a abordé les différents projets en cours en commençant par le projet de jumelage avec un village de Mongolie (Baruun Bayan Ulaan, lire ci-contre) avant d'aborder l'isolation et les économies d'énergies de l'ensemble des bâtiments communaux, écoles, et logements. Parmi les projets, il y aura aussi la création d'une nouvelle place qui reliera le centre bourg historique à l'école et au terrain de sport. Elle sera desservie par une voirie, un sentier piétonnier, des parkings.

La validation du Plan local d'urbanisme par les services de l'État devrait permettre la création d'une maison seniors ainsi que l'agrandissement de la zone artisanale nécessaire à l'activité locale.

La maire n'a pas oublié les personnes qui nous ont quittés cette année et a remercié les associations pour leur dynamisme. ■